L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, no 73 rue de Chartres.

[illegible] NOUVELLE-ORLEANS.

Lundi 27 JANVIER 1879.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 26 janvier 1879.

Thermomètre de Drouhin, Exposition.

Heures du matin.	Degrés.
7	[illegible]
12	[illegible]
3	[illegible]

Baromètre [illegible]

Lundi, 27 janvier, [illegible]

Thermomètre (Thermomètre Drouhin) dans les [illegible]

Chicago, Ill.	20	Mobile, Ala.	52
Cincinnati, O.	24	Montgomery, Ala.	[illegible]
Cleveland, O.	24	Nashville, Ten.	[illegible]
Dubuque, Iowa.	16	Natchez, Miss.	[illegible]
Galveston, Texas.	[illegible]	New Orleans, La.	[illegible]
Indianola, Tex.	[illegible]	Pensacola, Fla.	[illegible]
Keokuk, Iowa.	[illegible]	Shreveport, La.	[illegible]
La Crosse, Wis.	[illegible]	St Louis, Mo.	[illegible]
Leavenworth, K.	[illegible]	St Paul, Minn.	[illegible]
Little Rock, Ark.	22	Vicksburg, Miss.	34
Louisville, Ky.	28	Yazoo, Miss.	[illegible]

Les données du niveau des fleuves sont de 1874.

W. H. HARGROVE
Signal Corps, U. S. A.

Blanchisseuse, [illegible] et Ste-Ch[illegible] Sauvin en bureau de mariés :

MARIAGES.—Ott Baptiste à Mlle Mary Hennivendor.
Samuel J. Alexander à Mlle Mary C. Hart.

NAISSANCES.—Mme Luigi Malespina, une fille.
Mme Carrie Yart, un garçon.
S. S. Lapsley, un garçon.
Henry Wagner, une fille.
Mme Jos. Bernard, un garçon.
George G. Wagner, une fille.
Abraham Bradford, un garçon.
Henry Fitz, id.
Celeste Walker, une fille.
David McNeil, un garçon.
Joseph Wilson, id.
Wm Smith, une fille.
Henry Poinsot, un garçon.
Charles Madison, un garçon.
George Dimpkinson, un garçon.
Manuel Lopez, une fille.
Charles Kirsch, une fille.
Charles Hale, une fille.
Lina Fayard, une fille.
Mindoline Field, une fille.
Antonio Gaspid, une fille.
Pierre Leverdo, un garçon.
Octaviano Sanchez, une fille.
Chas. Vith, une fille.
Charles Menard, un garçon et deux filles.
Washington Harvey, une fille.
Thomas Morris, un garçon.
Joseph Bringier, une fille.

DÉCÈS.—Margaret Tracey, 48 ans.
M. R. Gessler, 21 jours.
John Murray, 19 ans.
Mme L. A. Manual, 39 ans.
Mme M. D. Sparks, 23 ans.
Mlle Rachel Fisher, 9 ans.
Timothy Young, 41 ans.
John Weber, 3 ans.
Antoine Perret, 27 ans.

Décès de la semaine.—Il est mort, dans les limites de la Nlle-Orléans, dans la semaine expirée dimanche 26 du courant, le nombre de trente-trois personnes, savoir : 1 de variole, 1 de fièvre typhoïde, 1 de congestion cérébrale, 3 (petite enfance) de bronchite, 1 de rougeole, 1 de rhumatisme aigu, 1 de chorée chronique, 16 de pneumonie, 3 de la diarrhée, 4 de la dysenterie, 1 de dysenterie (3e enfance) et 8 (vieillesse) de faiblesse.

AGES.—Au-dessous de 1 an, 20; de 1 à 2 ans, 2; de 2 à 5 ans, 1; de 5 à 10 ans, 0; de 10 à 15 ans, 2; de 15 à 20 ans, 0; de 20 à 30 ans, 3; de 30 à 40 ans, 3; de 40 à 50 ans, 17; de 50 à 60 ans, 16; de 60 à 70 ans, 12; de 70 à 80 ans, 13; de 80 à 90 ans, 3; âges inconnus, 2.

NATIONALITÉS.—Africains, 1; Anglais, 2; Français, 17; Allemands, 1; Irlandais, 17; Italiens, 1; Louisianais, 61; Portugais, 1; Ecossais, 3; Américains, autres que Louisianais, 19; nationalités non déclarées, 1.

Il y a eu 19 décès à l'Hôpital de charité, 1 à l'Hôtel-Dieu, 2 à l'asile des aliénés, 3 dans d'autres institutions.

Il est mort 27 personnes du sexe masculin, y compris 26 de couleur; 57 personnes du sexe féminin, y compris 21 de couleur.

Les nouveaux-nés délivrés 13 mortinatis.

Il y a eu 2 morts-nés, dont 1 de couleur.

Rues historiques gâtées.—Le coquin Dantin a gâté une foule d'histoires d'apparitions et de revenants lorsqu'il a fait sortir d'un cercueil du cimetière St. Louis No 2 et enlever de la couche une station, John McNamara en Michael Egan qu'il considère, non pas comme un esprit de l'autre monde, mais un citoyen disparu.

Egan est loin d'avoir sur son compte la même opinion que le représentant des autorités, et hésite nullement à donner les raisons de cette différence d'appréciation.

Il est irritable de nature et a exiguïté sur n'a avait que dit quand il est venu s'établir dans le pays. Il déclare appartenir à une famille respectable de la Nlle-Orléans; c'est pourquoi il se cachait sous le nom de McNamara.

Arrivé, il y a deux mois, du Missouri, où il a travaillé sur un chemin de fer et gagné un peu d'argent, il s'est bien gardé, dit-il, de suivre l'exemple de tant d'autres et d'aller à un *boarding house*, parce qu'il les trouvait et ne les aime pas, parce que, dès les premières heures de son séjour, lui, il a vu les obstacles qu'y rencontre celui qui cherche de l'emploi, parce qu'il tient énormément à son petit pécule qu'il veut le conserver et le perdre—le petit pécule l'empêchant de tomber dans une misère aiguë et de songer au suicide.

Il s'est donc décidé des horribles moyens de tous les deux en lui louant le linge d'entamer le fruit de ses pénibles économies, et il a dû douloureusement le [illegible] ce soir, quand il a vu avoir accumulé le mètre, le mètre qui lui a rabattu, et des deux me servirent de couche et des nourrices d'oreiller. J'y ajoute que, si vous ne vous avez vous-mêmes, y a vu trouve autant de chaleur que dans une pendule, et n'y a rien accumulé sur aucun [illegible]. Je savais que l'enfraignée les avait ordonnances, mais je ne [illegible] tout qu'il faisait du mal à quelqu'un c'était [illegible].

Egan ne croit pas aux revenants, et n'a pas peur d'habiter un cimetière, les vivants lui inspirent plus de crainte que les morts.

Il désire que on conduise ne soit pas interprétée d'une manière défavorable; elle n'a rien, [illegible] lui, qui doive déplaire à personne; rien, [illegible]. Il est ouvrier, pauvre et [illegible] instruit, mais il est honnête homme et n'a jamais nuit à qui que ce soit.

En parlant de sa famille, sa voix, qui est naturellement brève et sèche, tremble et ses yeux se remplissent de larmes.

Trudeau, hier matin, devant le juge Mitchenger, il a été condamné à 30 jours de prison, comme suspect.

Nous allons oublier de dire qu'on a trouvé sur lui cent quarante dollars en billets et une montre en argent.

Accidents.—Randall Stewart a eu la main droite brûlée, rue Tchoupitoulas, entre les rues Ursulines, par la chute d'un pistolet qu'il venait de [illegible].

—William Small a été blessé, accidentellement, par coup de feu reçu à la Jonquille, par John Lowrey; il a reçu un coup de couteau au bras gauche. La blessure n'a aucune gravité.

—Wm Arrington a été une crème ouverte par la chute d'une balle de coton, à bord du bateau à vapeur Red River.

Nouveaux locataires.—Le Séna a reti[illegible] leur nouvelle résidence.

R. R. Grapolo, percepteur de taxes de la paroisse Caldwell; Charles A. Piper, percepteur de taxes de la paroisse Ouachita; Thomas J. Aby, percepteur de taxes de la paroisse Ouachita.

L. Stewart, inspecteur des [illegible] et mesures de la paroisse Madison.

Emanuel Johnson, constable du sixième ward de la paroisse Concordia, en remplacement de Charles Anderson.

John H. Haley, avocat de district, pro tem., de la paroisse Ascension, en remplacement de James Charles Assumption.

J. E. Poche, avocat de district, pro tem., de la paroisse St-Jacques, en remplacement de J. R. Schneider, démissionnaire.

Paragraphes.—Les drayman de la Nlle-Orléans ont formé une société de bienfaisance et d'assistance mutuelle. M. E. L. Israel en est le président; M. D. Sparks, 1er vice-président; Wm Callanan, J. O'Brien, John Hearne, Thomas Parmentier, H. Dougherty, J. Otari, E. L. Israel, Charles Mohr, E. A. Delahay, Geo. Mahney et Thomas Egan Jr., les directeurs.

—M. Alex. Piper a été *pardonné* au cas des trois Tchoupitoulas et Ste-Marie, par cinq individus, qui lui ont enlevé leurs montres.

—Deux enfants de M. Wm Carey domicilié au No 223 de la rue Clara, ont été mordus par un chien. Un policeman a tué l'animal.

—Cornelius Martin, charretier, a été arrêté sur ordre émané de la Commission, au sous des rues Orange et Magnolines, n'être trouvé coupable dans chariot qui essayait de corrompre deux agents.

—Un grand du coin des rues Dauphine et Conti a besoin de réparations.

—Lawrence Moriarty a été [illegible] hier matin, à la station centrale, du lit de Bourgogne.

—Robert Anderson a fait arrêter John Lee, homme de couleur, qu'il accuse d'avoir volé [illegible] de bœuf.

—Le Council discutera, aujourd'hui, la proposition de M. John Hagan, qui demande le payement [illegible] à la municipalité, et exige [illegible] compagnie [illegible] à l'Hôtel de ville [illegible] de la rue Bourbon, de la rue Royale et de la rue Nouvelle-Orléans.

—Tous les [illegible] pharmacies, du [illegible] sont les travailleurs, [illegible] à la rue Conti [illegible] de la rue Chartres [illegible] de la rue Nouvelle-Orléans.

—Charles Aimé, Français, âgé de [illegible] ans, a été trouvé mort, samedi matin, [illegible] de la rue du Canal. On a reconnu [illegible] M. Durand était locataire [illegible] Nouvelle-Orléans.

—Une dépêche [illegible] de Washington [illegible] Comité Pacifique [illegible] Etats-Unis [illegible] Orléans.

—Un [illegible] Ste-Marie, [illegible] Tchoupitoulas [illegible] rue Ste-Marie [illegible] Ursulines, par le [illegible] d'un pistolet qu'il venait [illegible].

—William Small a été blessé, accidentellement, [illegible] reçu à la Jonquille, par John Lowrey; il a reçu un coup de couteau au bras gauche. La blessure n'a aucune gravité.

—Wm Arrington a été une crème ouverte par la chute d'une balle de coton, à bord du bateau à vapeur Red River.

Nouveaux locataires.—Le Sénat a reti[illegible] leur nouvelle résidence.

R. R. Grapolo, percepteur de taxes de la paroisse Caldwell; Charles A. Piper, percepteur de taxes de la paroisse Ouachita; Thomas J. Aby, percepteur de taxes de la paroisse Ouachita.

L. Stewart, inspecteur des poids et mesures de la paroisse Madison.

Emanuel Johnson, constable du sixième ward de la paroisse Concordia, en remplacement de Charles Anderson.

John H. Haley, avocat de district, pro tem., de la paroisse Ascension, en remplacement de James Charles Assumption.

J. E. Poche, avocat de district, pro tem., de la paroisse St-Jacques, en remplacement de J. R. Schneider, démissionnaire.

Paragraphes.—Les drayman de la Nlle-Orléans ont formé une société de bienfaisance et d'assistance mutuelle. M. E. L. Israel en est le président; M. D. Sparks, 1er vice-président; Wm Callanan, J. O'Brien, John Hearne, Thomas Parmentier, H. Dougherty, J. Otari, E. L. Israel, Charles Mohr, E. A. Delahay, Geo. Mahney et Thomas Egan Jr., les directeurs.

—M. Alex. Piper a été *pardonné* au cas des trois Tchoupitoulas et Ste-Marie, par cinq individus, qui lui ont enlevé leurs montres.

—Deux enfants de M. Wm Carey domicilié au No 223 de la rue Clara, ont été mordus par un chien. Un policeman a tué l'animal.

—Cornelius Martin, charretier, a été arrêté sur ordre émané de la Commission, au sous des rues Orange et Magnolines, n'être trouvé coupable dans chariot qui essayait de corrompre deux agents.

—Un grand du coin des rues Dauphine et Conti a besoin de réparations.

—Lawrence Moriarty a été [illegible] hier matin, à la station centrale, du lit de Bourgogne.

—Robert Anderson a fait arrêter John Lee, homme de couleur, qu'il accuse d'avoir volé [illegible] de bœuf.

—Le Council discutera, aujourd'hui, la proposition de M. John Hagan, qui demande le payement [illegible] à la municipalité, et exige [illegible] compagnie [illegible] à l'Hôtel de ville [illegible] de la rue Bourbon, de la rue Royale et de la rue Nouvelle-Orléans.

—Tous les [illegible] pharmacies, du [illegible] sont les travailleurs, [illegible] à la rue Conti [illegible] de la rue Chartres [illegible] de la rue Nouvelle-Orléans.

—Charles Aimé, Français, âgé de [illegible] ans, a été trouvé mort, samedi matin, [illegible] de la rue du Canal. On a reconnu [illegible] M. Durand était locataire [illegible] Nouvelle-Orléans.

—Une dépêche [illegible] de Washington [illegible] Comité Pacifique [illegible] Etats-Unis [illegible] Orléans.

—Un [illegible] Ste-Marie, [illegible] Tchoupitoulas [illegible] rue Ste-Marie [illegible] Ursulines, par le [illegible] d'un pistolet qu'il venait [illegible].

—Le représentant du Club Hibernia est [illegible] à [illegible].

—Un de nos [illegible] cherche à s'enfoncer le [illegible] qui est habituée de la rue du Canal [illegible] de toutes les [illegible] et de [illegible] [illegible].

—La [illegible] a refusé, hier, de [illegible] de C. Pumpel, membre de la police de la Nlle-Orléans, [illegible] en 1876, à [illegible] [illegible] Hôtel-Dieu [illegible] de la [illegible] Colombien, en remplacement de [illegible].

—Le [illegible] de la [illegible] [illegible] Ste-Marie, [illegible] de [illegible] [illegible] [illegible].

—Le [illegible] Ste-Marie, [illegible] Tchoupitoulas [illegible] rue Ste-Marie [illegible] Ursulines, par le [illegible] d'un pistolet qu'il venait [illegible].

—Le représentant du Club Hibernia est [illegible] à [illegible].

—Un de nos [illegible] cherche à s'enfoncer le [illegible] qui est habituée de la rue du Canal [illegible] de toutes les [illegible] et de [illegible] [illegible].

—La [illegible] a refusé, hier, de [illegible] de C. Pumpel, membre de la police de la Nlle-Orléans, [illegible] en 1876, à [illegible] [illegible] Hôtel-Dieu [illegible] de la [illegible] Colombien, en remplacement de [illegible].

—Le [illegible] de la [illegible] [illegible] Ste-Marie, [illegible] de [illegible] [illegible] [illegible].

Législature de la Louisiane

Séance du 27 janvier 1879.

SÉNAT.

Trente-un sénateurs étaient présents.

Le comité [illegible] a fait rapport que le bill intitulé [illegible] le compte-rendu, dans les paroisses De Soto, Caddo et [illegible].

Le même comité a fait un rapport qui conclut à l'adoption du bill relatif à la chasse à la [illegible] de la loterie de la Louisiane, mais il propose que la loi soit mise à exécution, à partir du 31 décembre 1879 au lieu de 1878.

Après avoir [illegible] la loi, le [illegible] comité est d'avis qu'il faut être [illegible] de mettre [illegible] les chartes.

M. Gentry, au nom de le [illegible], a présenté un rapport défavorable que le rappel de la loi, en tant qu'il s'agit des droits accordés par la charte, [illegible] à la [illegible] et aux lois des Etats-Unis.—M. Brahin a présenté un rapport concluant à ce que le [illegible] ne s'applique pas à la loi.

Le bill relatif à l'abolition [illegible] a été adopté.

Le bill de l'abolition [illegible] a été adopté.

Après un scrutin de balottage pour un sénateur des Etats-Unis, le bill du Sénat définissant et punissant le vagabondage a été approuvé, [illegible] proposé par le comité est [illegible] à la troisième lecture.

M. Harris a motivé son vote sur le bill de la loterie. Il s'est jeté à la majorité pour en demander l'abrogation, parce qu'il désire que cette institution cesse d'être une source de différends dans l'Etat et qu'elle soit portée devant les tribunaux.

Le secrétaire a été requis de ne mentionner que brièvement, dans le compte-rendu, des rapports du comité judiciaire sur la loi de la loterie, ces rapports devant être publiés en brochure.—La publication coûtera de deux à trois cents dollars de moins à l'Etat.

Le bill du Sénat réorganisant le bureau de santé a été légèrement modifié, puis adopté. Le principal amendement est celui de M. Garland, qui déclare que les membres du bureau exercent leurs fonctions durant six ans.

Le Sénat, par un vote de 19 contre 13, a refusé de revenir sur le vote par lequel a été adopté la résolution qui veut que le bureau de santé et l'hôpital de charité aient le produit de l'inspection des saumons.

Le rapport du comité des deux Chambres sur les impressions de l'Etat a été envoyé au comité des impressions.

Le bill du Sénat incorporant la ville de Napoléonville, a été adopté.

Le président a soumis au Sénat une pétition de M. Deschaud et d'autres restaurateurs relativement à une réduction des licences qui leur sont imposées; une communication de l'auditeur au sujet du conseil du bureau de liquidation.

Le bill du Sénat pour les enfants du général Harry T. Hays, a été lu deux fois.

Le bill du Sénat incorporant la ville de Kenner, a été adopté.

Le Sénat s'est ajourné à ce matin, mardi, à onze heures et demie.

CHAMBRE.

72 membres sont présents.

Le message du gouverneur annonce qu'il a reçu plusieurs rapports, parmi lesquels un rapport sur l'hôpital de charité et un autre sur l'administration du chemin de fer des Opelousas et du Bayou Grosse-Tête.

M. Whitson appelle le bill No 157 pour régler le vote des dettes de l'Etat de la Louisiane, sur la vente de terres marécageuses par le gouverneur général. Le bill passe.

La Chambre s'est réunie pour procéder à l'élection d'un sénateur des Etats-Unis, mais sans résultat, le sénat se retire.

Le bill du sénat autorisant le jury de police d'Ouest-Baton Rouge à réduire sa dette flottante est adopté et passe.

Le bill du sénat modifiant l'article 911 du code de procédure relative aux nouvelles auditions de causes devant la cour suprême, passe.

Le bill de la Chambre 58 pour amender l'acte incorporant la compagnie des chemins et de la navigation de la Louisiane et Texas, passe. L'amendement est simplement pour accorder une extension de temps pour achever la voie.

Ordre du jour.

Le bill de la Chambre 96 pour rappeler l'acte No 6 de la session extraordinaire de 1878, pour créer un bureau d'ingénieur d'Etat, pour lever une taxe d'un mill pour travaux publics, pour diviser l'Etat en levées de districts, nommer un bureau des commissaires de levées, et prescrire leurs devoirs et pouvoirs; autoriser l'établissement d'une taxe de levée de district, qui n'excédera pas 5 mills sur les propriétés taxables et pour imposer certaines devoirs au gouverneur de l'Etat.

Après plusieurs amendements qui sont adoptés, le bill passe.

M. Jenkins appelle le bill 159 pour amender et rédécréter une loi relative à l'assessement annuel à la Nlle-Orléans. Le bill requiert que les assesseurs visiteurs les divers précincts de la ville ont pendant 30 jours une chance sera offerte pour la révision des rôles. Le bill passe.

M. Lyons appelle le bill de secours pour Thomas H. Handy, ex-shérif de la paroisse d'Orléans.

Le bill alloue $19,780, somme dépensée par lui pendant l'exercice de son office de janvier 1877.

Le bill passe par 57 contre 15.

Le bill 123 est appelé à 2 heures par M. McElroy. Il est relatif à l'imprimeur d'Etat et au journal officiel de l'Etat et aux impressions publiques, etc.

Sur motion de M. McElroy le bill est la section par section, et passe par 53 contre 16.

M. Hammond, président du comité des dépenses contingentes, appelle le bill 102 pour le payement de 2 per diem des membres de l'assemblée générale.

Le substitut présenté par M. Lyons est rejeté par 34 contre 30.

M. Billion demande l'ajournement du bill qui sera repris après le balottage pour le sénateur des E.-U.

Rapports de comités.

Judiciaire.—Favorablement sur le bill de la Chambre pour régler les appels devant la Cour Suprême.

Favorablement sur le bill qui rétablit les frais d'appel devant la Cour Suprême.

Corporations.—Favorablement sur le bill pour incorporer un Barnes d'assurances dans la ville de la Nlle-Orléans.

M. Morvell présente un rapport de minorité.

Education Publique.—Favorablement sur le bill pour régler l'éducation publique en Louisiane.

Finances.—Favorablement sur le bill de la Chambre 136, relatif aux chemins publics dans la paroisse St. Charles.

Favorablement sur le bill 89 pour rappeler le bill pour la protection du gibier.

A 6 heures, la chambre s'ajourne à mardi à 11 heures et demie.

CROISADE CONTRE LES PRÊTRES.—Le *Progrès*, de Lyon, examine, dans un grand article "comment on peut s'y prendre pour enlever aux prêtres d'Orléans leurs grades dans l'armée." Le journal lyonnais estime qu'il faut voter une loi "excluant des emplois publics les descendants des anciennes dynasties." Il crée qu'une exception en faveur de ceux qui auraient "abjuré d'Orléans" et que la loi du [illegible] devrait être modifiée de telle sorte que les princes d'Orléans ne puissent demander dans aucune circonstance les suffrages de leurs concitoyens. A l'appui de sa proposition, le *Progrès*, de Lyon, invoque l'autorité de M. Bouquet, député et candidat sénatorial des Bouches-du-Rhône, et le journal radical termine en ces termes: "Il nous nous contentons pour l'instant de le simple expulsion des emplois publics, c'est uniquement pour ne pas demander un futur décret plus qu'il ne peut donner."

RÉSISTANCE DE LA BOUILLE CONTRE LES PROJECTILES.—A la suite d'expériences faites à Portsmouth sur le compteur d'un navire, il a été démontré qu'une dix millimètres pénétrer de pénétrer les [illegible] et en avait à les employer en temps de guerre, considérant à entourer ses navires de bouille destinée à leur chauffage. Il a été démontré qu'une épaisseur de bouille [illegible] [illegible] de temps pour achever la voie.

Ordre du jour.

Le bill de la Chambre 96 pour rappeler l'acte No 6 de la session extraordinaire de 1878, pour créer un bureau d'ingénieur d'Etat, pour lever une taxe d'un mill pour travaux publics, pour diviser l'Etat en levées de districts, nommer un bureau des commissaires de levées, et prescrire leurs devoirs et pouvoirs; autoriser l'établissement d'une taxe de levée de district, qui n'excédera pas 5 mills sur les propriétés taxables et pour imposer certains devoirs au gouverneur de l'Etat.

Après plusieurs amendements qui sont adoptés, le bill passe.

M. Jenkins appelle le bill 159 pour amender et rédécréter une loi relative à l'assessement annuel à la Nlle-Orléans. Le bill requiert que les assesseurs visiteurs des divers précincts de la ville ont pendant 30 jours une chance sera offerte pour la révision des rôles. Le bill passe.

M. Lyons appelle le bill de secours pour Thomas H. Handy, ex-shérif de la paroisse d'Orléans.

Le bill alloue $19,780, somme dépensée par lui pendant l'exercice de son office de janvier 1877.

Le bill passe par 57 contre 15.

Le bill 123 est appelé à 2 heures par M. McElroy. Il est relatif à l'imprimeur d'Etat et au journal officiel de l'Etat et aux impressions publiques, etc.

Sur motion de M. McElroy le bill est la section par section, et passe par 53 contre 16.

M. Hammond, président du comité des dépenses contingentes, appelle le bill 102 pour le payement de 2 per diem des membres de l'assemblée générale.

Le substitut présenté par M. Lyons est rejeté par 34 contre 30.

M. Billion demande l'ajournement du bill qui sera repris après le balottage pour le sénateur des E.-U.

Rapports de comités.

Judiciaire.—Favorablement sur le bill de la Chambre pour régler les appels devant la Cour Suprême.

Favorablement sur le bill qui rétablit les frais d'appel devant la Cour Suprême.

Corporations.—Favorablement sur le bill pour incorporer un Barnes d'assurances dans la ville de la Nlle-Orléans.

M. Morvell présente un rapport de minorité.

Education Publique.—Favorablement sur le bill pour régler l'éducation publique en Louisiane.

Finances.—Favorablement sur le bill de la Chambre 136, relatif aux chemins publics dans la paroisse St. Charles.

Favorablement sur le bill 89 pour rappeler le bill pour la protection du gibier.

A 6 heures, la chambre s'ajourne à mardi à 11 heures et demie.

—Le fourbisseur dont se plaignent depuis si longtemps, ceux que le commerce appelle sur la Levee, sont au nombre de 24. Le général Blanchard, député de l'ingénieur civil de la corporation, mettent qu'il faudra entasser mille yardes cubes de terre pour les combler, et qu'à raison de [illegible] par jour, les travaux coûteront [illegible].

—[illegible] à la caisse-trésorerie, depuis le [illegible] 27,756 44, dont [illegible] 35,185 57 au [illegible] 2,000 au bureau de poste, [illegible] sources.

—Une [illegible] d'huile de charbon a été [illegible] dans la rue du [illegible] et [illegible] Ste. Marie, [illegible] de [illegible] [illegible] de [illegible] [illegible].

—[illegible], déclaré coupable d'homicide [illegible] a été condamné [illegible] à 10 ans de la Nlle-Orléans.

—Un [illegible] de M. Francisco De Ba[illegible] [illegible] du consul du Mexique à la Nlle-Orléans, [illegible] hier, [illegible] [illegible].

—[illegible] barils d'alcool sont arrivés [illegible] de St Louis, pour être exportés. Nous [illegible] que tout l'alcool qui [illegible] à la ville de New York, [illegible] [illegible] notre ville.

—Quelques inscrites aux bureaux de Tchoupitoulas Alles Fastpoud à Bagby, Little de [illegible] et Milliers rue Magnolias, [illegible] Fastpoud à Bagby, Little de [illegible] et Dominique Dubos, [illegible] et Milliers [illegible] entre les rues Coliseum, [illegible] Magnolias et [illegible] Fastpoud à Bagby, Little de [illegible] et Dominique Dubos, [illegible] et Milliers [illegible] entre les rues Ste Anne, [illegible] Fastpoud à Bagby, Little de [illegible] et Dominique Dubos, [illegible] et Milliers [illegible] entre les rues Ste Anne, [illegible] Fastpoud à Bagby, Little de [illegible] et Dominique Dubos, [illegible] et Milliers [illegible] entre les rues Coliseum